



Roquebrune-sur-Argens, le 16/11/2021

**REUNION**  
**Conseil de quartier Village**

Service : Mairie Village  
Rédacteur : Jacques BACQUET

**Date :** 10 novembre 2021

**Objet de la réunion :**

réunion publique du 10 novembre 2021

**1 - Présents**

<b>NOM - Prénom</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRESENCE</b>
CAYRON Jean	Maire	oui
BOUVARD Martine	Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative	oui
BACQUET Jacques	Elu Référent	oui
BENHAMOU Jean-Michel	Elu de la Majorité	Excusé
SUCHET Isabelle	Elue d'opposition	non
DUVAL David	Conseiller de quartier	oui
FRELASTRE Jean-Michel	Conseiller de quartier	oui
FUSTEC Eric	Conseiller de quartier	oui
GOUJON Pascal	Conseiller de quartier	oui
GUILGARS Sandrine	Conseillère de quartier	oui
JAGUNIC Jadranko	Conseiller de quartier	oui
MASSA Pascal	Conseiller de quartier	oui
NETTER CHIMAY Julie	Conseillère de quartier	oui
NOEL Françoise	Conseillère de quartier	oui
TOLLE-LACOSTE Jean-Marcel	Conseiller de quartier suppléant	oui
CHANDELIER Jacky	Conseiller de quartier suppléant	oui

Un constat :

Le très faible taux de participation au regard du nombre d'habitants concernés.

Hormis les conseillers de quartier, les personnels administratifs et les élus présents, seules 7 personnes de plus de 60 ans ont assisté à la réunion ...

Que doit-on en penser ?

- L'action de la municipalité fait l'unanimité auprès d'une population suffisamment informée ?
- Les enjeux et problématiques locales ne suscitent pas spécialement une attention particulière ?
- Le jour et l'heure retenus n'ont pas permis à une majorité de personnes de se rendre disponible
- L'information et la communication sur ce dispositif de démocratie participative n'a pas été suffisante...l'ordre du jour proposé n'a pas fait écho auprès des habitants du village ...
- Autres explications ... à compléter ou à colorier ...

## 2 – ordre du jour

- ❖ Propreté urbaine
- ❖ Plan Local d'Urbanisme
- ❖ Animations
- ❖ Voirie / Aménagement routier
- ❖ Questions diverses

Concernant l'ordre du jour :

Afin de pouvoir :

- Informer précisément les personnes présentes sur les dossiers en cours,
- Répondre de façon claire et circonstanciée aux interrogations
- Alimenter la réflexion et les débats ...

Il conviendra à l'avenir de :

- Mieux instruire au préalable chaque dossier
- De préparer une présentation linéaire, simple et structurée qui doit faciliter la compréhension de l'auditoire.
- D'utiliser des supports pour faire passer le message : vidéo projection (PowerPoint) etc.

M. Jacques BACQUET fait un rappel du rôle et des compétences d'un conseil de quartier. C'est un lieu d'information, de consultation et de concertation sur les orientations, les projets de la Municipalité sur son quartier.

Les Conseillers ont pour rôle de faire remonter les doléances des Roquebrunoises et Roquebrunois dans le but d'améliorer le bien vivre dans chaque quartier.

Monsieur le Maire précise que les élus et les services doivent se mettre à disposition des habitants.

### **Point 1 : La Propreté urbaine**

#### a) **Les crottes de chiens**

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes.

Bien que n'importe quel déchet déposé sur le sol puisse gâcher une chaussée ou un parterre fleuri, rien n'égale des crottes de chien non ramassées. De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !



Les personnes présentes ont exprimé leur déception quant au comportement irrespectueux de certains propriétaires de chiens qui ne ramassent jamais les déjections canines (centre du village, boulevard Perazzini ...chemin emprunté par les élèves pour se rendre au collège !

Pour qu'un chien soit accepté de tous, il faut faire en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. **Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.**

Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets, spécialement des crottes de chien. **Garder les rues, les espaces verts et la ville propres est l'affaire de tout le monde.**

Une croyance fautive est que les excréments se décomposent et fertilisent nos espaces verts. Compte tenu de leur niveau élevé d'azote, ils font pourrir les plantes et ne nourrissent pas du tout la terre. De même, l'urine brûle l'herbe et affaiblit les arbres qui en reçoivent en quantité.

**Ça reste un problème d'hygiène.**

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

**C'est un facteur de nuisances.**

Elles n'apportent aucun embellissement aux espaces verts et créent une odeur nauséabonde.

Comment fait-on pour ramasser ?

- Conduire son chien dans le caniveau
- Enfiler le sachet comme un gant
- Ramasser la déjection
- Retourner le sachet
- Faire un nœud
- Jeter le sachet dans une poubelle

Il suffit de six secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !

### **Propositions :**

- **Campagne d'information**
- **Affichage pour la prévention (panneaux crottes de chiens)**
- **Création de canisettes – d'espaces clos de propreté canine**
- **Intervention de la brigade de l'environnement ... (prévention, verbalisation possible...si arrêté municipal)**
- **Distribuer aux commerçants des sacs à déjections canines**

b) **Création d'un pigeonnier contraceptif**

Ce pigeonnier contraceptif sera une solution éco-responsable de régulation des pigeons

c) **Sur la propreté au village : papiers, masques, mégots, détritrus en tous genres...**

**Propositions :**

- **Travailler avec les éco-délégués des classes du collège sur la propreté dans ma commune**

Être éco-délégué de classe, c'est :

- Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple
- Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.)
- Être force de proposition (proposition d'initiatives et d'actions, comme les "marches vertes", etc.)

Être éco-délégué d'établissement, c'est :

- Porter des projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir des actions
- Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs
- Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation
- Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades

- **« Mégots » de cigarettes :**

Il est proposé :

- **De mettre des cendriers à disposition**
- **De réfléchir au système des plaques métalliques devant les grilles ouvertes des eaux pluviales.**
- **D'envisager également d'apposer des plaques métalliques avec des messages de sensibilisation devant les grilles d'évacuation des eaux pluviales « Ici commence la mer, ne rien jeter ».**
- **D'apposer un panneau d'interdiction de fumer dans les parcs pour enfants**
- **Mobiliser sur le sujet la brigade de l'Environnement (rôle et missions)**

- **Entretien :**

- **Containers situés près de la cantine scolaire, rue Jean Aicard, ne sont pas nettoyés régulièrement.**
- **Les cartons ne sont pas pliés dans les containers mis à disposition des commerçants, place Salvagno, derrière la Médiathèque.**
- **Demander au Conseil Départemental de ramasser les déchets sur les abords des voies avant le passage de l'épaveuse.**

- **Participer aux opérations de ramassage de déchets organisées par la Commune**
- **Il est proposé d'ajouter des poubelles urbaines d'extérieur sur les voies commerçantes (ex : rue Grande et passage pour se rendre à la place Salvagno, etc..)**

#### **Autres propositions :**

- **Créer une brigade d'intervention rapide : brigade d'intervention propreté**

Mission : effectuer des **interventions de nettoyage rapides** sur l'espace public via l'application « Mairie + ». Ou en est ce dispositif ? Fonctionne-t-il de façon optimale ?

- **Mieux communiquer auprès de la population sur les domaines de compétences des différentes autorités en matière de propreté (ECAA, Commune, Département)**

#### **Qui fait quoi ? (Exemple : le nettoyage des poubelles de l'école du village ?)**

**Intervention habitants** : « depuis que la CAVEM s'occupe de l'entretien de la commune, c'est la catastrophe ... , certaines rues ne font jamais l'objet de nettoyage haute pression et restent malodorantes ... les crottes sur les trottoirs ne sont jamais ramassées, « karcherisées », on se contente de passer la balayeuse dans les caniveaux... (ex : rue Saint-Michel / boulevard de la Liberté)

Monsieur Le Maire précise que M Gnerucci, 1<sup>er</sup> adjoint, est pleinement mobilisé sur le sujet et que le dossier évolue dans le bon sens.

#### **Point 2 : Plan local d'urbanisme**

En arrivant aux affaires en juillet 2020, l'une des missions primordiales de la majorité était de finaliser le Plan local d'Urbanisme de la commune, jusqu'alors inexistant. Un travail de titan au regard des nombreuses contraintes : pression foncière, risques naturels, règlements, espaces protégés, volonté des élus (moratoire sur l'urbanisation, plus d'urbanisation périphérique), modération de la consommation d'espaces

Un an plus tard, le dossier est ficelé et été présenté aux Roquebrunois. Un projet de PLU déjà détaillé a été transmis aux services de l'État et a été qualifié de « vertueux *par rapport aux dérives du passé et dans le respect de la Loi littoral* ».

Les seules remarques faites n'ont concerné que de simples réajustements qui ne remettent nullement en cause les fondements du document. Ce plan d'urbanisme qui s'intègre pleinement dans le Programme d'Aménagement de Développement Durable se base sur une très faible consommation foncière et sur une extension de l'urbanisation très limitée. L'essentiel portera sur le renouvellement urbain avec une optimisation du foncier communal et le comblement des « dents creuses ».

- **Présentation Village**



Présentation  
Synthèse Village JB.pc

### **Un constat :**

- Des écoles élémentaires surchargées au village et à La Bouverie
- La problématique de l'insuffisance de logements sociaux (900 000 euros de pénalités)

La municipalité a parfaitement conscience de cette situation et s'est immédiatement mobilisée pour apporter des réponses précises, adaptées et circonstanciées au travers :

- La réalisation et l'actualisation d'un plan pluriannuel d'investissement et plus particulièrement sur l'extension des écoles et des cantines de la Bouverie et du village
- La réalisation de logements sociaux dans le cadre d'un PLU ambitieux et réaliste

### **Point 3 : Animations**

Si proposer des animations au village fait l'unanimité quant à la nécessité :

- De valoriser notre patrimoine
- D'inviter touristes et résidents à participer aux festivités programmées
- D'accompagner les commerces etc.

Il convient de préserver la tranquillité, le sommeil des résidents permanents, qui pour la plupart exercent en cette période une activité professionnelle.

Si ces derniers se réjouissent du dynamisme en matière d'animations et comprennent parfaitement les enjeux quant à la réussite d'une « saison », ils souhaiteraient :

- Le respect des horaires surtout pour les animations avec orchestre (ex : place Perrin)
- Une utilisation raisonnable de la Sono pour éviter une consommation excessive de boules Quies (restaurants, club vacances)

### **Proposition :**

- Une réunion avec les principaux intéressés en début de saison avec les représentants des conseils de quartier

### **Point 3 : Voiries / aménagement routier**

Les personnes présentes ont signalé leurs préoccupations concernant :

- La rue des prés chevaux, route dégradée sur 150 mètres (portion située au bout de la voie)
- Les problèmes de sécurité rue et parking des Prés Chevaux (éclairage public, passage piétons)
- Prés Chevaux : peinture au sol pour les piétons insuffisant ...ça roule trop vite
- Le comportement inacceptable, irresponsable et égoïste d'un garagiste ferrailleur, rue Perrazini qui continue à entasser des épaves, qui obstrue avec des ferrailles dangereuses le chemin emprunté par les collégiens, qui renvoie visuellement une image déplorable de l'espace qu'il occupe (murs en parpaings instables ...dangereux pour les élèves...), mur en parpaings bruts ...dans un espace qui relève...des architectes des bâtiments de France ...qu'en penser ?
- Boulevard Kennedy ...voitures garées sur la voie publique en permanence ....

- La circulation des poids lourds de + 12 tonnes sur la RD7, avenue Général de Gaulle et Gabriel P ... problème de position du dernier panneau
- La nécessité dans le vieux village ... de remettre des panneaux pour éviter que les gens soient bloqués dans le village
- Le problème du dos d'âne rue Henriot
- L'aménagement espaces verts lotissement Saint-Pierre

Monsieur Le Maire a présenté :

- Le projet Petites Villes de Demain : ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et à faire revenir les gens au centre du village ...
- Le projet de la déviation du village et de la création de parkings et l'étude de faisabilité du futur le rond-point, avenue Général de Gaulle / boulevard Jean Jaurès, à l'angle de la propriété de Monsieur MAUCCI.

Mme BOUVARD nous informe qu'un projet CAVEM (schéma directeur Vélo) est à l'étude.

#### **Point 4 : Questions et constats divers :**

- Le Lac de l'Aréna : projet du cheminement autour du Lac (en cours).
- Constat de chiens non muselés de catégorie 2 dans le village.
- Piste cyclable sur la portion « Roquebrune – Saint-Aygulf » (entretien et rénovation) : à voir avec le Conseil Départemental
- Parking des Prés Chevaux : mettre des points lumineux, valoriser le cheminement vers le Village

**Fin du Conseil de quartier : 21H**